



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Siège social : Maison des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER
SIRET : 447 718 677 000 43 – **APE :** 9312Z

Tournois benjamins / minimes Circuit de sélection départemental

2 tournois de sélections : le samedi 8 novembre et le dimanche 7 décembre pour les benjamins.

1 tournoi de sélection : le samedi 8 novembre pour les minimes.

Le but du circuit :

- Permettre aux judokas de se situer par rapport à l'ensemble des benjamins / minimes du département. Avoir un objectif de progression sur la saison.
- Permettre (dans la mesure du possible et du nombre de participants par catégorie) à chaque judoka d'effectuer plusieurs combats lors de ces journées.
- Favoriser le brassage des jeunes sur le département.
- Favoriser l'implication des judokas sur l'année.
- Encourager la pratique en compétition

Formule :

Animation gratuite pour le licencié et le club.

Pesée et vérification passeport/licence (Règlement FFJDA).

Échauffement commun. (Pour les benjamins)

Répartition en poules.

Classement par poule (nombre de victoires puis nombre de points)

Objectif qualitatif :

Durée maximum pour le pratiquant 2 heures entre la pesée et la remise des récompenses

Règlement :

2 tournois de sélections : le samedi 8 novembre et le dimanche 7 décembre pour les benjamins.

1 tournoi de sélection : le samedi 8 novembre pour les minimes.

- Participation :

Pour les benjamins : ouvert à tous les licenciés benjamins masculins et féminines du département. **Pour les minimes** : ouvert à tous les licenciés minimes masculins et féminines du département.

- Ceinture jaune orange minimum pour les benjamins et ceinture orange minimum pour les minimes.

- 2 années de licences dont celle de la saison en cours, présentation du passeport ou d'une pièce d'identité (ou tout autre document prouvant l'identité).

- L'inscription sera faite grâce à une extraction de la base fédérale du jour de l'animation.
- Répartition en poules de poids.

Pas de coaching sur les tournois même s'ils ont lieu le dimanche. Cela doit rester une animation sans pressions pour les judokas.

- En match de poule il n'y aura pas d'égalité, une décision sera donnée.
- Le classement en poule prendra en compte le nombre de victoire puis du nombre de points.
 - En cas d'abandon d'un concurrent en cours de déroulement de poule, les victoires et points acquis lors des combats précédents sont conservés. Les combats ne pouvant avoir lieu seront comptabilisés « 1 victoire – 1 point ».
 - Les participants qui auront changé de poids entre deux manifestations seront autorisés à combattre dans la catégorie supérieure ou inférieure.

Quotas qualificatifs benjamins pour le championnat départemental :

Formule de la compétition : poule + tableau (nous sortirons 6 combattants minimum pour le tableau final)

Masculins et Féminines :

-15 participants 10 qualifiés
16 à 20 participants 12 qualifiés

21 à 30 participants 18 qualifiés

30 à 40 participants 24 qualifiés
+40 participants 28 qualifiés

Catégories de poids

Masculins :

-24 kg ; -27 kg ; -30 kg ; -34 kg ; -38 kg ; -42 kg ; -46 kg ; -50 kg ; -55 kg ; -60 kg ; -66 kg ; +66 kg

Féminines :

-26kg ; -28 kg ; -32 kg ; -36 kg ; -40 kg ; -44 kg ; -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; +63 kg

Possibilité de créer des catégories inférieures ou supérieures (à +/- 10%)

• Les enseignants s'engagent dans la mesure du possible à prévenir la responsable de la commission sportive de l'absence de leurs engagés.

• Le(s) remplaçant(s) d'une catégorie rentre(nt) sur l'animation départementale en cas d'absence d'un sélectionné mais Pas dans le cas d'une montée ou d'une descente de poids signalée.

• Les remplaçants rentreront dans l'ordre de leurs classements R1, R2, R3, R4 et R5

Quotas qualificatifs minimes pour le championnat départemental :

Formule de la compétition : poule + tableau (nous sortirons 6 combattants minimum pour le tableau final)

Masculins :

-12 participants 8 qualifiés
13 à 20 participants 16 qualifiés

21 à 30 participants 20 qualifiés
31 et plus participants 24 qualifiés

Féminines :

-6 participantes 4 qualifiées
7 à 15 participantes 10 qualifiées
16 et plus participantes 15 qualifiées

Catégories de poids

Masculins :

– 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ;
+ 73 kg Féminines :
– 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

NOUS RAPPELONS QUE POUR TOUTES ABSENCES A L'ECHELON SUPERIEUR VOUS DEVEZ PREVENIR LA COMMISSION SPORTIVE, QUI SE CHARGERERA DE PREVENIR LE REMPLACANT.

BEATRICE RUBEAUX-GRANDIN
RESPONSABLE DE LA COMMISSION SPORTIVE 29